

# Brèves AFDET

Association française pour le développement de l'enseignement technique Reconnue d'utilité publique –O.N.G. auprès des Nations Unies

2023-01

mars 2023

Rédaction : Claude HUI et Michel BLACHERÉ

L'AFDET - Association française pour le développement de l'enseignement technique, reconnue d'utilité publique, a le plaisir de vous informer régulièrement sur l'actualité des questions d'orientation, de formation, de certification et d'insertion professionnelles.



178 Rue du Temple  
75003 PARIS  
01 42 74 00 64

[information@afdet.org](mailto:information@afdet.org)

Vous ne souhaitez plus recevoir les Brèves ?  
Il vous suffit d'envoyer un mail à  
[information@afdet.org](mailto:information@afdet.org)  
comportant en objet la mention : « Je souhaite que mon adresse soit retirée du fichier des destinataires des BREVES AFDET »

## Sommaire:

<i>Taux d'emploi ou taux de chômage ?</i> .....	2
<i>Les secteurs qui recrutent</i> .....	2
<i>Les métiers qui recrutent dans ce secteur</i> .....	2
<i>Comment aller plus loin une fois que l'on a repéré un emploi et un lieu qui pourrait convenir ?</i> .....	3
<i>Comment évolue l'accès à la formation des demandeurs d'emploi</i> .....	4
<i>Les chiffres de l'apprentissage en 2022</i> .....	5
<i>Vers une réforme de la voie professionnelle</i> .....	7
<i>20 propositions des régions pour la réforme de la voie professionnelle</i> .....	7
<i>La perception du lycée professionnel</i> .....	8

## **Taux d'emploi ou taux de chômage ?**

*Il est curieux de constater que l'on mesure habituellement l'amélioration des emplois par la baisse du taux de chômage. J'ai pu vérifier sur le site de pôle emploi que l'on peut inverser cette tendance un peu pessimiste et découvrir le nombre d'offres d'emploi ouvertes, les lieux, les métiers concernés. J'ai imaginé pendant cet exercice que je voulais trouver un emploi de boulanger à Lyon :*

*Je vous propose donc de suivre successivement les liens ci-dessous :*

### [Les secteurs qui recrutent](#)

*La page indique **1 162 404 offres d'emploi** actuellement disponibles sur le territoire national*

*J'ai cliqué sur le secteur « commerce et distribution » et je suis allé consulter les sites suivants indiquant*

### [Les métiers qui recrutent dans ce secteur](#)

*C'est là que je me suis découvert une vocation de boulanger. J'ai ainsi découvert qu'il existe **6865 offres d'emploi sur le territoire national** pour les métiers de la boulangerie. Il me fallait vérifier si mon hypothèse d'exercer ce métier à Lyon ou dans l'environnement immédiat pouvait se traduire par un choix entre diverses possibilités.*

*Dans la région Rhône-Alpes Auvergne j'ai recherché les emplois proposés. J'ai trouvé **58 offres d'emploi** dans un rayon de 10 km autour de Lyon premier arrondissement*

*Nous recommandons l'adresse de ce site [Offres d'emploi | Pôle emploi \(pole-emploi.fr\)](#) tout particulièrement à nos collègues mentors qui pourront s'appuyer dessus pour conseiller et aider à s'orienter et les zones auquel ils auront affaire.*

\*\*\*

## **Comment aller plus loin une fois que l'on a repéré un emploi et un lieu qui pourrait convenir ?**

Pour le métier de Boulanger / Boulangère je me suis arrêté à - DARDILLY, commune faisant partie de la métropole de Lyon

« Nous recherchons un Boulanger F/H pour notre Hypermarché de Dardilly (69).

### **En détails, ça donne quoi ?**

- Vous connaissez, transformez et commandez les produits de votre marché. Vous connaissez le positionnement de votre marché et mettez en œuvre les recettes / process de transformation de vos produits. Vous êtes polyvalent à tous les postes de fabrication avec un haut niveau de professionnalisme et êtes capable d'évaluer la qualité et la fraîcheur des produits et d'écarter les produits non-conformes.
- Vous contribuez à la bonne organisation de la production dans le respect des règles d'hygiène. Vous veillez à la bonne tenue de l'espace de travail (propreté, rangement, entretien du matériel) et au respect des règles de sécurité alimentaire.
- Vous mettez en valeurs vos produits et fidélisez vos clients.

Pour réaliser ces missions, vous serez directement rattaché(e) au Manager Commerce du rayon Boulangerie / Pâtisserie, qui vous accompagnera au quotidien.

**Votre profil ?** Vous disposez d'un BEP/CAP en boulangerie ou d'un CQP dans ce domaine et justifiez idéalement d'une expérience sur un poste similaire.

**L'essentiel ?** Vous êtes passionné (e) et souhaitez transmettre cette passion à vos clients, en leur proposant des produits frais, et de qualité !

**Temps complet 35h par semaine, sur 5 jours, 2 jours de repos par semaine.**

Parce que chez [ ] ce qui compte avant tout c'est vous, venez nous faire découvrir qui vous êtes !

**Type de contrat : Contrat à durée indéterminée**

**Durée du travail : 35H Horaires normaux**

**Salaire brut : Annuel de 25000,00 Euros à 27000,00 Euros sur 13 mois**

### **Profil souhaité**

- **Expérience :** Débutant accepté
- **Compétences :** Bouler et effectuer la tourne ou le façonnage des pâtons ; Caractéristiques des farines levure, additifs ; Conduire une fermentation ; Diviser la masse de pâte en pâtons ; Doser des ingrédients culinaires
- **Préparer des plats cuisinés ; Techniques de boulage des pâtons ; Types de pain**
- **Savoir-être professionnels :** Travailler en équipe ; Faire preuve d'autonomie ; Faire preuve de rigueur et de précision

**Qualification : Employé qualifié**

**Secteur d'activité : Hypermarchés**

**Entreprise : Logo de l'entreprise X /250 à 499 salariés**

Site internet : <https://X-recrute.fr/>

\*\*\*

# Comment évolue l'accès à la formation des demandeurs d'emploi

Pour consulter ce document de la DARES [cliquez ici](#).

## Comment évolue l'accès à la formation des demandeurs d'emploi ?

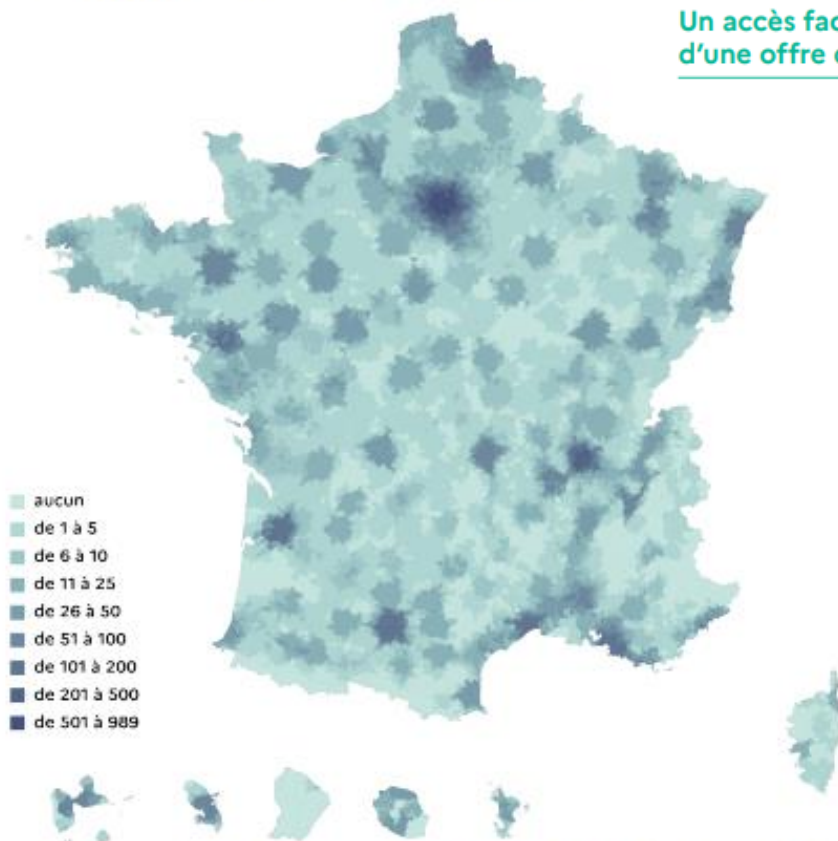
La part des demandeurs d'emploi accédant à une formation au cours de l'année suivant leur inscription à Pôle emploi augmente depuis 2017, à l'exception des périodes marquées par la crise sanitaire. L'accès à la formation varie selon les caractéristiques socio-démographiques : il est par exemple plus élevé pour les jeunes, les personnes ayant un niveau de diplôme équivalent au baccalauréat, ou les hommes en couple.

L'accès à la formation évolue de manière différente selon les régions : certaines, aux taux d'accès les plus bas en 2017, connaissent un rattrapage, alors que les taux stagnent, voire baissent, dans certaines régions où ils étaient les plus élevés initialement. Ces écarts reflètent en partie des différences de caractéristiques socio-démographiques des demandeurs d'emploi, mais aussi la plus ou moins grande disponibilité des organismes de formation à proximité.

Des taux d'accès qui progressent davantage pour les peu diplômés

Des disparités régionales marquées

CARTE 3 | Nombre d'organismes de formation à moins de 30 minutes par commune en 2020



Lecture : les demandeurs d'emploi résidant à Paris disposent, à moins de 30 minutes, de plus de 500 organismes de formation actifs et formant au moins 10 demandeurs d'emploi en 2020, tandis que pour les demandeurs d'emploi résidant en Corse, ce nombre est inférieur à 25.

Champ : organismes de formation formant au moins 10 demandeurs d'emploi en 2020.

Source : Dares, Bilans pédagogiques et financiers, 2020

Un accès facilité par l'existence d'une offre de formation à proximité

Pour en savoir plus

[1] Card D., Kluge J., Weber A. (2018), "What works? A meta analysis of recent active labor market program evaluations". *Journal of the European Economic Association*, 16(3), (pp. 894-931), juin.

[2] Chabaud M., Bucher A., Givord P., Louvet A (2022), « Quelles sont les chances de retour à l'emploi après une formation ? L'apport de la

base ForCE pour l'analyse des trajectoires individuelles du chômage vers l'emploi », *Dares Document d'études n°261*, août.

[3] Aude J., Pommier P. (2013), « Les défis des demandeurs d'emploi face à la formation professionnelle : accéder aux formations et s'insérer »

– Insee *Références Formations et emploi*, décembre.

[4] *Deuxième et troisième rapports d'évaluation du comité scientifique du Plan d'investissement dans les compétences*, Dares, novembre 2021 et novembre 2022.

Vous trouverez cette carte à la page 4 du document Dares

L'auteur de ce document d'Analyses est  
**Martin Lefebvre**

\*\*\*

## Les chiffres de l'apprentissage en 2022

Le ministère du Travail a publié en mars 2023 le nombre de contrats d'apprentissage recensés pour 2022 dans le public et le privé : **837000 contrats dont 811511 dans le secteur privé. L'augmentation est de 14% sur un an.** Pour autant, les chiffres marquent un ralentissement par rapport aux +38 % enregistrés en 2021. Les observateurs y voient la conséquence d'un certain attentisme des entreprises, lié au contexte économique. L'annonce tardive de l'avenir de la prime à l'embauche ramenée à 6.000 euros a pu jouer aussi pour les TPE. **Si la bataille quantitative a été gagnée, c'est maintenant celle de la qualité de la pédagogie qui se joue.** Selon le président de la Fédération nationale des directeurs de CFA (Fnadir), Pascal Picault, près d'un contrat sur trois (28 à 31% selon les sources, voire 40% dans l'hôtellerie-restauration) est rompu prématurément, même si nombre de jeunes en signent un autre dans les six mois qui suivent. Selon lui, le chantier de la qualité se joue sur l'orientation des jeunes en troisième, sur la formation des maîtres d'apprentissage qui doit devenir obligatoire et sur les référentiels qualité. Pour les entreprises ce sont les apprentis qui n'ont pas donné satisfaction dans la réalisation de leurs tâches (58%) ou dans leur comportement (54%), pour les alternants leur départ est dû au fait qu'ils ne voulaient plus rester dans l'entreprise (28%) ou que l'intégration s'était mal passée (22%) ou qu'ils avaient trouvé une autre entreprise (16%). Ces ruptures de contrats illustrent un manque d'efforts dans l'accompagnement et dans la formation de certains alternants, notamment une préparation insuffisante des jeunes au monde de l'entreprise. Dans le secteur privé les hommes sont encore majoritaires, même si leur part continue de reculer. 55 % des contrats débutés en 2022 concernent des hommes. 1% des contrats débutés en 2022 concernent des apprentis reconnus comme travailleurs handicapés. Les apprentis préparent de plus en plus un diplôme ou un titre supérieur au baccalauréat. **63% des contrats s'inscrivent dans le cadre d'une formation de niveau bac+2 ou plus.** 35% visent à préparer un titre professionnel.

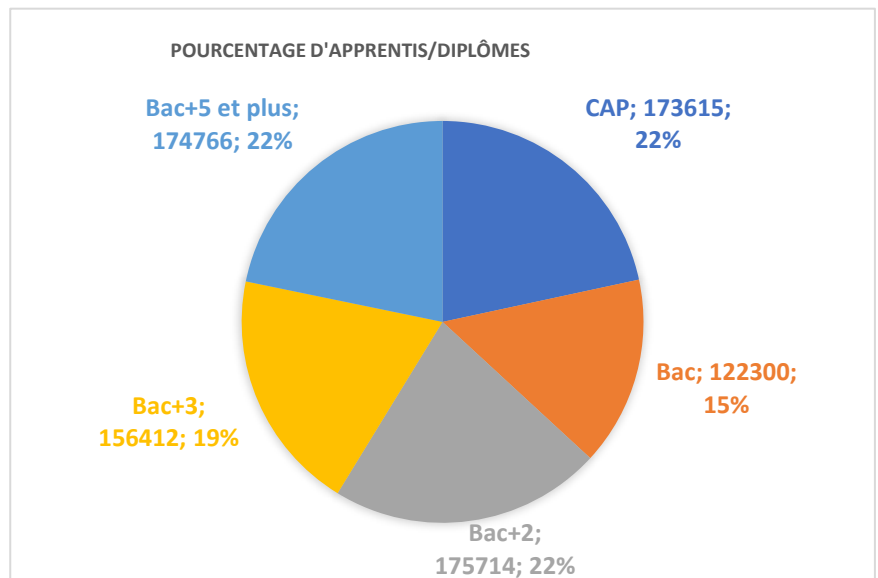
### Diplômes Nombre de contrats

#### Pourcentage des apprentis

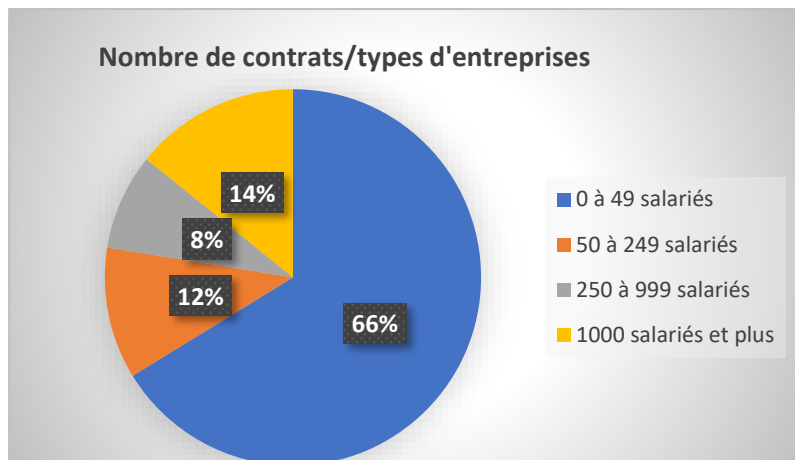
- CAP 173615 21%
- Bac 122300 15%
- Bac+2 175714 22%
- Bac+3 156412 19%
- Bac+5 et plus 174746 22%

73% des apprentis sont recrutés dans les services, 14% dans l'industrie, 11% dans la construction, 2% dans l'agriculture et la pêche. Entreprises Nombre de contrats Pourcentage des apprentis 0 à 49 salariés 537493 66% 50 à 249 salariés 91714 11% 250 à 999 salariés 67114 8% 1000 salariés et plus 115190 14%

L'analyse du parcours des apprentis diplômés il y a six mois avec un CAP, un bac pro, un brevet professionnel ou un BTS, montre qu'ils sont 39 % de l'ensemble à continuer à suivre une formation (+5 % par rapport à 2019, avant le Covid), dont 37 % une formation en apprentissage. La progression est particulièrement nette pour les BTS. Quatre sur dix diplômés en 2021 ont décidé de poursuivre des études, contre seulement un quart (26 %) en 2019. La progression est également sensible pour les bac pro (+8 points). On observe également un rattrapage de la poursuite d'étude chez les femmes, puisque 39 % d'entre elles sont concernées en 2021 (+3 points par rapport à 2020) et 40 % des hommes (+1 point). Si l'on se concentre sur les 61 % des étudiants de CAP au BTS ayant décidé d'arrêter leurs études, 65 % d'entre eux occupent un emploi salarié six mois après leur sortie de l'école. Cela représente un progrès de 4 points par rapport à l'année précédente, marquée par le Covid, et de 3 points par rapport à 2019, avant l'épidémie. Si l'on se concentre sur les diplômés, la progression est encore plus nette. Alors que 78 % des apprentis ont eu leur diplôme en 2021, 70 % avaient trouvé un emploi six mois plus tard. Les brevets professionnels sont les mieux insérés, avec 81 % de diplômés ayant un emploi salarié, contre 74 % des BTS, 69 % des bacs pro et 64 % des CAP. Cela ne signifie toutefois pas que l'apprentissage est à coup sûr une porte d'entrée dans l'entreprise où ils sont en formation. En effet, seuls 29 % des sortants d'apprentissage ont un emploi salarié chez l'employeur où ils ont fait leur formation (+2 points par rapport à 2020), alors que 36 % ont un emploi dans une autre entreprise



(+2 points également). La Dares note que l'insertion est globalement meilleure dans la production (68 %) que dans les services (61 %). L'énergie, la chimie, la métallurgie (73 %), les matériaux souples (71 %) et la mécanique et structures métalliques (71 %) présentent les meilleurs taux d'emploi. Les apprentis préparent de plus en plus un diplôme ou un titre supérieur au baccalauréat. 63% des contrats s'inscrivent dans le cadre d'une formation de niveau bac+2 ou plus. 35% visent à préparer un titre professionnel.



73% des apprentis sont recrutés dans les services, 14% dans l'industrie, 11% dans la construction, 2% dans l'agriculture et la pêche.

\*\*\*

## Vers une réforme de la voie professionnelle

**Rappel :** Le président de la République a lancé le chantier le [25 août 2022](#) ([<<<lien](#)): « Je veux insister, venant sur le lycée, sur l'importance de la transformation de la voie professionnelle, que j'entends que nous conduisons dans les cinq ans qui viennent. En effet, c'est une réforme à laquelle je tiens beaucoup et que je souhaite que nous puissions, ensemble, conduire. En troisième, un collégien sur trois s'oriente dans la voie professionnelle, un sur trois, mais c'est trop souvent sans l'avoir voulu. Les lycées professionnels comptent deux tiers des décrocheurs et accèdent plus difficilement à l'emploi. Et nous avons de facto, collectivement, malgré tous les moyens mis, la bonne volonté collective et le professionnalisme, l'engagement de tous les acteurs du déterminisme social. Vous avez plus d'enfants d'ouvriers et moins d'enfants de cadres dans la voie professionnelle, qu'il n'y en a dans la voie générale, et que, malgré le fait que nous avons énormément de métiers en tension depuis de nombreuses années, ils devraient être formés par cette voie professionnelle. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, 41 %, simplement, des titulaires d'un CAP ont un emploi, et 53 % pour ceux qui ont un Bac Pro. Collectivement, c'est inacceptable.[...]

## 20 propositions des régions pour la réforme de la voie professionnelle

Régions de France a publié en février 2023 20 propositions pour transformer la voie professionnelle. Ces propositions sont organisées autour de 4 axes : prévention du décrochage scolaire, encouragement de la poursuite d'études, insertion professionnelle et carte des formations. Comme il est indiqué dans l'introduction de ce document « la voie professionnelle au lycée représente une deuxième chance de réussite et d'insertion après un parcours scolaire difficile. A ce titre, elle offre aux jeunes en difficulté scolaire une opportunité de reprendre confiance en eux-mêmes, de construire un projet de vie et d'acquérir leur autonomie ». Intégrer le lien avec Régions de France

Pour accéder au document de Régions de France cliquez ci-dessous : [20 propositions des Régions pour faire de la voie professionnelle une voie choisie ! - Régions de France \(regions-france.org\)](#)

\*\*\*

2 MARS 2023

826

## 20 PROPOSITIONS DES RÉGIONS POUR FAIRE DE LA VOIE PROFESSIONNELLE UNE VOIE CHOISIE !

Le projet de réforme de la voie professionnelle en concertation depuis l'automne 2022 est une chance d'en faire une voie de formation véritablement choisie pour les jeunes. C'est dans cet esprit que les Régions ont contribué à la réforme par leurs 20 propositions transmises en février 2023 aux ministres Carole GRANDJEAN et Pap NDIAYE.



## **La perception du lycée professionnel**

[à partir d'une enquête de l'Institut Viavoice](#) <cliquer pour accéder au document

*L'institut Viavoice a publié une enquête sur la perception des Français sur le lycée professionnel qui accueille 600 000 lycéens. En dépit d'un manque d'attractivité le lycée professionnel se démarque avec 65% d'opinions positives. 68% des personnes interrogées estiment que les élèves de collège en classe de troisième sont mal informés dans le cadre de leur orientation au lycée. Ce chiffre d'opinions positives doit être nuancé par celui de ceux qui sont les premiers concernés, les 15-17 ans qui n'ont que 46% d'opinions positives. L'enjeu des débouchés professionnels semble être le critère qui devrait compter le plus dans un choix d'orientation pour une majorité de Français (59%). Ensuite 44% des sondés reconnaissent les compétences professionnelles que permet d'acquérir la formation ainsi que les savoirs théoriques (35%). Pour 83% de l'opinion, le lycée professionnel propose une vision plus concrète du monde du travail. De plus pour 77% des Français sondés, les lycées professionnels contribuent à la richesse de la France. Selon eux, le lycée professionnel offre une vision plus concrète et réaliste du monde du travail. 84% des anciens élèves consultés disent que cela a été une bonne expérience. Cependant les compétences professionnelles et les connaissances théoriques que permet d'acquérir la formation sont jugées insuffisantes dans l'opinion. Le lycée professionnel est avant tout perçu comme une alternative au parcours général comme formation refuge pour ceux qui y rencontrent des difficultés*

.....

*Si vous souhaitez donner votre avis sur la brève ou signaler des événements ou des sites à consulter envoyez un email à l'attention de Claude HUI et/ou Michel BLACHERE à l'adresse suivante*

[information@afdet.org](mailto:information@afdet.org)